

es

L'accident de car scolaire fait polémique

Des collégiens ont été blessés dans un accident à bord de leur car, mardi près de Caen. Les secours n'ont pas été prévenus.

« Mon fils, 16 ans, a une entorse aux cervicales et devra rencontrer un neurochirurgien ; une de mes belles-filles, 15 ans, a la cheville plâtrée ; la seconde, 14 ans, a le bras en écharpe ! » Cédric Patay, domicilié à Rocquancourt, près de Caen, est **« en colère »**.

Mardi, vers 8 h, un bus de la société Alizé Voyages, basée à Cagny, transportant des collégiens vers leur établissement scolaire Guy-de-Maupassant, à Saint-Martin-de-Fontenay, au sud de Caen, entre en collision avec un engin agricole à Fontenay-le-Marmion, sur la RD 45.

Immédiatement, le chauffeur du bus et d'autres adultes présents s'enquièrent de la santé des adolescents. Un bus de substitution est demandé.

« Seule une jeune fille se plaignait d'une légère douleur à la main, explique Laurent De Grauw, directeur de l'entreprise de transports. Les chauffeurs ont considéré que l'accident n'était que matériel. Ils n'ont donc pas jugé utile de prévenir les secours. »

De leur côté, le fils et une des belles-filles de Cédric Patay préviennent leur père qu'ils ne se sentent pas très bien. **« Je leur ai dit : « J'arrive. » Quand je les ai récupérés, mon autre belle-fille était déjà repartie dans le bus de substitution. J'ai emmené les deux autres aux urgences. Je ne comprends pas pourquoi les secours n'ont pas été prévenus. Je vais déposer plainte. »**

« Quand nous avons su qu'il y avait des blessés, nous avons immédiatement alerté notre assurance pour qu'elle prenne les victimes en charge », ajoute Laurent de Grauw. Il y aurait au moins huit blessés.

Gilles Baloche, le principal du collège Guy-de-Maupassant, explique que **« huit adultes ont été mobilisés pour accueillir les élèves à leur arrivée avec le bus de remplacement »**. Plusieurs plaintes auraient été déposées. La gendarmerie a ouvert une enquête.

Renaud LASCQUY